



#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans la continuité d'une politique menée par les élus depuis 2008.

D'une part il s'agit de mutualiser et de regrouper les équipements structurants de la Commune sur un même site.

Conformément aux objectifs démographiques et pour répondre aux besoins des habitants, une salle festive est projetée et une aire de stationnement mutualisée pour l'ensemble du pôle d'équipement entre Pendille et Brécun.

Actuellement, la salle des fêtes de la commune située à côté de la Mairie ne permet pas d'accueillir de grands événements. Elle est trop petite en capacité d'accueil et génère des nuisances notamment liées au bruit et aux flux générés par les rassemblements diverses manifestations. L'emplacement actuel de la salle des fêtes génère également des difficultés en terme de stationnement. Par conséquent, la construction d'une salle festive est devenue indispensable.

D'autre part, dans un objectif de renforcement de l'autonomie de la commune en matière d'énergie, ce projet d'équipement vient favoriser la production d'énergie renouvelable. En effet, une douzaine d'ombrières destinées à la pose de panneaux solaires viendront couvrir partiellement l'aire de stationnement. Ces dispositifs permettront à la commune d'augmenter considérablement leur production d'énergie renouvelable. Actuellement, 3% de la consommation d'électricité est produite par les panneaux photovoltaïques qui recouvrent les toits des bâtiments publics. Les ombrières permettront de passer à 20% de la consommation totale de la commune.

Le secteur est un plateau remblayé sur une majeure partie, hors d'eau en cas d'inondation des marais. La zone ne présente pas d'enjeux forts en matière d'habitats et d'espèces d'intérêt (Communautaire et/ou protégés).

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet a pour but la construction d'une salle polyvalente de 1936 m<sup>2</sup> de surface plancher.

Le projet prévoit que l'aire de stationnements déjà existante et sans aménagement particulier soit recouverte de panneaux solaires. Cette aire de stationnement est composée de 12 ombrières de 12.44m par 61m chacune.

Le site qui recevra le projet a une surface de 4ha14ca.

Afin de réaliser un projet de qualité, le projet a été réfléchi de manière globale. La salle polyvalente a été co-construite avec les habitants de la commune (en fonction des besoins des différentes associations.)

L'aire de stationnement a été réfléchie au-delà du simple besoin de la salle festive elle-même car elle répond aux besoins de la salle festive, du chapiteau qui reçoit plusieurs manifestations au cours de l'année, ainsi que les différents équipements de la zone sportive.

Dans sa phase travaux, le projet de salle festive et celui des ombrières seront menés distinctement. Calendairement le projet de salle festive commencera fin 2017.

Les ombrières, quant à elles, ne pourront voir le jour qu'après acceptation par la Commission de régulation de l'Énergie (CRE) dossier qui leur sera soumis début juillet 2017.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La salle pourra être louée des particuliers et sera mise à disposition des associations de la Commune. Compte tenu du projet envisagé, le bâtiment répondra aux exigences de la RT 2020 (il produira plus d'énergie qu'il n'en consommera). Les panneaux solaires installés sur la toiture de la salle festive seront de 1000m<sup>2</sup> et auront une puissance de 200 kva.

L'aire de stationnement couverte aura, quant à elle, une vocation multiple. Elle servira aux utilisateurs de la salle festive, mais également à ceux qui utiliseront les équipements de la zone sportive. La capacité d'accueil permettra de faire face aux besoins des manifestations actuelles (Manifestations sportives, carnaval briéron, 14 juillet, Anguillades...). L'aire de stationnement couverte par les panneaux solaires permettra également de développer de façon importante les bornes de recharge électrique nécessaire au maillage du territoire. La puissance sera de 1.2 mva.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Le projet a nécessité une modification du zonage du PLU via une procédure de Déclaration de projet qui contient elle même un volet d'évaluation environnementale.

Parallèlement, un dossier de type "loi sur l'eau" est cours. Il permettra de bien justifier et de montrer que la gestion des eaux pluviales est pleinement intégrée au projet. Des précisions sur la méthode de gestion des eaux pluviales seront expliquées dans la notice ci jointe.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
La salle festive aura une surface plancher de 1936m <sup>2</sup> et sera recouverte de 1000m <sup>2</sup> de panneaux solaires dont la puissance sera de 200kva.	
L'aire de stationnement couverte sera composée de 12.41m par 61m chacune pour une puissance de 1.2 mva. Sa capacité sera de 496 unités .	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Zone festive de saint-Joachim, entre l'île de Pendille, Brécun et Bais

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Saint- Joachim

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional de Brière (FR8000009)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit du Site Inscrit de Grande Brière Mottière
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 Zones Natura 2000 sont également recensées sur la commune : - La Zone Spéciale de Conservation FR5200623 «Grand Brière, marais de Donges» dont le périmètre est confondu avec celui des ZNIEFF de type 1 aux abords du projet. - La Zone de Protection Spéciales FR521008 « Grande Brière, marais de Donges et du Brivet » dont le périmètre est confondu avec celui des ZNNIEEE de type 2
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'annexe jointe fait état des faibles incidences sur la zone Natura 2000
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'annexe jointe démontre le faible impact

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site retenu a déjà un usage d'aire de stationnement
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'architecte retenu pour travailler sur le projet le salle festive dispose dans son équipe d'un Bureau d'Etudes Acoustique dont la mission est de réduire et contenir au maximum les nuisances dans l'équipement public.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un éclairage public est prévu pour assurer un fonctionnement cohérent sécuritaire de l'équipement
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a été travaillé en amont en associant l'Architecte des Bâtiments de France ainsi que le Parc Naturel Régional de Brière.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

[Empty space for description of measures and characteristics]

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

[Empty space for self-evaluation response]

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à SAINT JOACHIM

le, 6 mars 2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

